



CGT Educ'Action Nantes Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES  
E mail : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)  
Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>

01/11/2020

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes  
Mesdames et Messieurs les DASEN  
Aux services mutualisateurs de paie des AESH

**Objet : Communication aux AESH - Reconfinement**

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les DASEN,

Suite à la dégradation du contexte sanitaire et aux annonces concernant le fonctionnement des écoles et établissements, les personnels sont destinataires d'une attestation professionnelle afin de pouvoir se déplacer dès lundi sur leur lieu de travail, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes alertés par des personnels AESH qui n'ont pour leur part reçu aucune information ni aucun document leur permettant de se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ceci n'est pas sans conséquences eût égard à l'amende de 135 euros qui peut leur être infligée pour circulation sans justificatif, ce qui représente pour de nombreuses AESH ¼ de leur salaire mensuel.

Il est donc indispensable qu'une attestation soit transmise à chaque agent-e avant tout déplacement. Sans cette attestation, il va de soi que les personnels ne pourront pas se déplacer sur leur lieu de travail.

Par ailleurs, concernant les personnels fragiles, le Conseil d'Etat a suspendu la restriction des critères de vulnérabilité en rétablissant les critères définis en mai 2020. Cette disposition devrait par conséquent permettre aux agents concernés de pouvoir à nouveau bénéficier d'Autorisation Spéciale d'Absence s'ils ne peuvent être placés en télétravail.

Nous demandons à ce que l'information soit faite à l'ensemble des personnels des AESH afin que les consignes soient connues de chacun-e pour protéger au maximum les personnels.

Dans l'attente des réponses que vous pourrez apporter à nos demandes, veuillez recevoir Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les DASEN, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Les élu.es CGT Educ'Action à la CCP AED-AESH